



EUROPEAN COMMISSION

Cabinet de la Vice-Présidente Kristalina Georgieva
Membre de Cabinet

22. 01. 2016
Bruxelles,
SA/yw A(16)157778 – S(16)371523

Monsieur le Président,

Le Président Juncker a chargé les services de la Vice-Présidente de répondre à votre lettre du 11 janvier 2016.

Comme vous avez déjà pu le lire dans le message adressé aux présidents des organisations syndicales début janvier et qui a peut-être croisé votre courrier, certains propos ont pu être mal compris dans l'article publié dans le "Times" le 23 Décembre, et méritent clarification.

Le Président, le Collège des Commissaires et la Vice-Présidente sont profondément attachés au service public européen. Par ailleurs, je vous confirme qu'il n'est pas prévu d'engager de réforme statutaire, a fortiori de réforme qui affecterait négativement l'attractivité de notre fonction publique. La Vice-Présidente Georgieva est déterminée à défendre le personnel composé de collègues de grande qualité et dédiés à leur travail.

C'est précisément dans la perspective d'améliorer leurs conditions de travail et de rendre les carrières plus attractives, qu'elle a lancé durant cette première année de mandat une série d'initiatives et de mesures dans le domaine des ressources humaines, qui devraient porter leurs fruits dans les prochains mois.

Cet article du "Times", basé sur un entretien réalisé en décembre 2015, avait pour objet d'expliquer que la Commission européenne gère le budget européen de façon prudente et responsable. Dans ce même article, la Vice-Présidente expliqué et défendu la récente augmentation salariale, en rappelant le rallongement du temps de travail et les changements introduits par la réforme de 2014.

Vous évoquez enfin la réduction additionnelle des postes de 2016. Les raisons en sont techniques et les services vous adresseront des éléments d'explication en complément du présent courrier. Sachez néanmoins qu'en raison des contraintes statistiques inhérentes au calcul de l'actualisation annuelle, au moment de la préparation du projet de budget, seule une estimation imprécise est disponible. Par conséquent, la valeur finale connue en octobre peut être substantiellement différente. Afin de couvrir les coûts supplémentaires, il est notamment possible de diminuer le taux d'occupation des postes prévus au budget, d'effectuer des transferts entre lignes budgétaires, d'avancer des dépenses ("*frontloading*") ou de soumettre un projet de budget rectificatif.

Mr Georges Vlandas
Président U4U
Email : georges.vlandas@ec.europa.eu

Commission européenne
1049 Bruxelles - Belgique – Tél : +32 2 299 11 11
Bureau : BERL 12/322 – Tél. direct : +32 2 295 27 82
Email : sophie.alexandrova@ec.europa.eu

Si vous souhaitez revenir sur ces problématiques, la Vice-Présidente Georgieva sera à votre disposition pour en discuter lors de notre réunion structurée du 22 janvier.

Je reste à votre disposition en attendant et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations cordiales.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Sophie Alexandrova